



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

Bid Receiving - Réception des soumissions

11 Laurier St./11 rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Future Fighter Capability Project (FFCP) / Projet de capacité future en matière d'avions de chasse(PCFAC)
101 Colonel-By Drive
Building NDHQ-2TN
Room II-02
Ottawa
Ottawa
K1A0K2

Title - Sujet Future Fighter Capability Project	
Solicitation No. - N° de l'invitation W847A-180210/A	Amendment No. - N° modif. 006
Client Reference No. - N° de référence du client W847A-180210	Date 2018-02-09
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$NGF-002-26574	
File No. - N° de dossier 002ngf.W847A-180210	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 9999-08-31	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Folkes-Dallaire, Paula	Buyer Id - Id de l'acheteur 002ngf
Telephone No. - N° de téléphone (613) 996-3261 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La présente modification 6 est apportée pour répondre aux questions 10 à 17 concernant l'Invitation à la liste des fournisseurs (W847A-180210/A)

Question 10: Est-il correct que les Fabricants, tel que défini dans l'Invitation à la liste (ILF) des fournisseurs, ne peuvent pas modifier l'équipe formant leur Fournisseur après le 9 février 2018?

Réponse 10: Tel que spécifié dans la réponse 9, d'autres entités, comme les petits fournisseurs et les fabricants d'équipement d'origine de moteurs, peuvent être identifiés comme formant part d'un Fournisseur par le Fabricant dans sa réponse à l'ILF. Lorsqu'un Fournisseur est inscrit sur la liste des fournisseurs, le Gouvernement ou l'Organisation de défense peuvent ajouter ou modifier les entités formant le Fournisseur, au moyen d'un avis écrit au Canada et à la discrétion du Canada.

Question 11: Pourriez-vous faire un commentaire sur une quelconque restriction à ce qu'une compagnie canadienne soit incluse dans la liste des fournisseurs? Est-ce que des avis ou directives quelconques ont été données à un fabricant d'équipement d'origine (FEO), un Gouvernement ou une Organisation de défense de limiter l'inclusion de compagnies canadiennes basé sur une date ou un autre critère?

Réponse 11: Aucun avis ou directive n'a été donné par le Canada à un quelconque FEO, Gouvernement ou une Organisation de défense de limiter l'inclusion de compagnies canadiennes basé sur une date ou un autre critère au-delà des dispositions de l'ILF (incluant les droits du Canada liés à la sécurité nationale sous les articles 3.3(c) et 4.5).

Question 12: Il est ma compréhension que si un élément est absent ou manque de clarté dans ma réponse à l'ILF, ma réponse ne sera pas rejetée et j'aurai l'opportunité de la réviser après le 9 février. Prière de confirmer que cela est exact.

Réponse 12: Tel que spécifié à l'article 3.1 de l'ILF, le Canada se réserve le droit de demander des clarifications, ainsi que de vérifier et de demander des renseignements supplémentaires par rapport aux renseignements fournis dans une réponse. Si le Canada détermine qu'une réponse n'est pas complète ou ne rencontre pas toutes les exigences identifiées dans l'ILF, la réponse sera rejetée et le Canada fournira au répondant un avis de sa décision par courriel. Le répondant pourra alors soumettre une nouvelle réponse à l'ILF. Le répondant est invité à soumettre cette réponse aussi tôt que possible, puisque seuls les Fournisseurs figurant sur la liste de fournisseurs au moment de l'avis de demande de soumissions seront invités à participer à l'engagement formel des fournisseurs subséquent et à soumettre des propositions lors du processus d'approvisionnement concurrentiel du PCFAC

Question 13: Y a-t-il un processus formel d'approbation en place pour l'évaluation et l'acceptation des réponses sous l'ILF? Recevrons-nous un avis que notre réponse à l'ILF est complète et a été acceptée par le Gouvernement du Canada?

Réponse 13: Les réponses reçues seront évaluées selon les dispositions de l'ILF. À la suite de l'examen de chaque réponse, le Canada fournira un avis par courriel de sa décision.

Question 14: Nous comprenons, suite à une entrevue de la Ministre Qualtrough, que la liste des fournisseurs ne sera pas publiée avant la fin du mois de mars. Nous avons besoin de temps pour planifier et nous préparer pour l'engagement formel des fournisseurs qui suivra. Je me demande si le délai pour publier la liste des fournisseurs créera un délai à cet engagement.

Réponse 14: Le Canada publiera un avis indiquant les Fournisseurs figurant sur la liste des fournisseurs sur achatsetventes.gc.ca. L'identité des Fournisseurs sur la liste des fournisseurs qui seront invités à participer à l'engagement formel des fournisseurs subséquent et à soumettre des propositions lors du processus d'approvisionnement concurrentiel du PCFAC pourrait être officialisée par l'émission de l'avis de demande de soumissions aussi tôt que le 12 février 2018. Nous ne prévoyons pas de délais importants à l'émission de cet avis.

Question 15: L'Invitation à la liste des fournisseurs (ILF) demande que les réponses soient soumises au plus tard le 9 février 2018, mais l'ILF demeure ouverte après cette date. Comment ce processus fonctionne-t-il?

Réponse 15: L'ILF n'a pas de date de fermeture définie et restera ouverte jusqu'à ce que le Canada ne la considère plus comme requise. Le Canada modifiera alors l'avis sur achatsetventes.gc.ca (<https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres/PW-NGF-002-26574>) pour refléter la date de fermeture réelle de l'ILF.

Le Canada examinera chaque réponse reçue avant cette date de fermeture en accord avec les dispositions de l'ILF. Si une réponse est complète et rencontre toutes les exigences identifiées dans l'ILF, les entités associées seront admissibles et identifiées sous la même rubrique de Fournisseur de la liste de fournisseurs.

Cependant, seuls les Fournisseurs figurant sur la liste de fournisseurs au moment de l'avis de demande de soumissions seront invités à participer à l'engagement formel des fournisseurs subséquent et à soumettre des propositions lors du processus d'approvisionnement concurrentiel du PCFAC. Les Fournisseurs étant ajoutés à la liste des fournisseurs après cette date ne seront considérés que pour d'autres processus d'approvisionnement pouvant survenir sous le Projet de capacité future en matière d'avions de chasse, le cas échéant.

Question 16: Est-ce que la liste des fournisseurs pour le Projet de capacité future en matière d'avions de chasse (PCFAC) sera modifiée après sa publication?

Réponse 16: La liste des fournisseurs pour PCFAC sera mise à jour régulièrement afin de refléter les changements des Fournisseurs sur la liste des fournisseurs. Cela inclura l'ajout ou le retrait de Fournisseurs, ainsi que les changements aux entités formant les Fournisseurs.

Cependant, la liste des Fournisseurs invités à participer à l'engagement formel des fournisseurs et à soumettre des propositions lors du processus d'approvisionnement concurrentiel du PCFAC sera officialisée par l'émission de l'avis de demande de soumissions. Tel qu'indiqué à la réponse 15, les Fournisseurs étant ajoutés à la liste des fournisseurs après cette date ne seront considérés que pour d'autres processus d'approvisionnement pouvant survenir sous le Projet de capacité future en matière d'avions de chasse, le cas échéant.

Question 17: Comment un partenaire de troisième niveau (« Tier 3 partner ») peut-il tenter de joindre la liste des fournisseurs?

Réponse 17: Voir la réponse 9.